



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE
Samedi 2 mars 2024 – Golf de Garonne

Ordre du jour :

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Sous réserve de l'atteinte du quorum)

- Approbation des modifications des statuts de la Ligue - Application à l'issue de l'assemblée générale mixte.
- Pouvoirs pour les formalités

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire (sous réserve de l'approbation des modifications statutaires)

- Approbation des modifications du règlement intérieur de la Ligue - Application à l'issue de l'assemblée générale mixte
- **Première résolution**
Lecture du rapport moral ;
Lecture du rapport financier et présentation des comptes (exercice clos le 31/12/2023) ;
Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
Approbation des comptes ;
Approbation du dernier compte rendu de l'assemblée générale du samedi 18 mars 2023 ;
- **Deuxième résolution**
Affectation du résultat ;
- **Troisième résolution**
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Approbation des conventions ;
- **Quatrième résolution**
- Vote du budget 2024 ;
- **Cinquième résolution**
- Mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- **Sixième résolution**
Cotisation annuelle et, si approbation des nouveaux statuts et règlement Intérieur
Pouvoirs pour les formalités

Intervention des pôles de la Ligue :

- Licence, Golf entreprise
- Sportif : Golf amateur, haut niveau performance, école de golf/label, arbitrage, formation, scolaire, féminine, paragolf
- Transition écologique
- Conclusion – questions diverses